

## Pilier public / panneau d'affichage

Renseignements pris auprès des juristes de l'Union des Communes vaudoises, le panneau d'affichage de la Tuilière ne peut être considéré comme un pilier public, la Municipalité ne pouvant garantir que les informations officielles y figurent la durée nécessaire. Toutefois, nous continuerons, dans la mesure du possible et par courtoisie envers les habitants de la Tuilière, à y afficher diverses informations, telles que les résultats des votations.

Nous vous remercions donc de bien vouloir prendre note que le seul pilier public faisant foi est celui qui est situé devant la Maison de commune.

Par ailleurs, nous vous invitons à consulter régulièrement le site internet communal, qui met à votre disposition bon nombre d'informations, dont les enquêtes communales ou cantonales actuellement en cours.

## Projet Perséides

Comme l'an dernier, Oppens éteindra son éclairage public dans la nuit du 12 au 13 août afin de permettre l'observation de l'une des plus belles pluies d'étoiles filantes, les Perséides. Espérons que le ciel soit dégagé ce soir-là !

Vous trouverez plus d'informations à ce sujet à l'adresse [www.projet-perseides.org](http://www.projet-perseides.org)

## Haies et arbustes

Nous vous rappelons que les haies et arbustes en limite de propriété doivent être régulièrement taillés afin de ne pas empiéter sur le domaine public.

## Fermeture du bureau de poste de Bercher

Nous vous informons que le bureau de poste de Bercher fermera ses portes en octobre prochain. En remplacement, les usagers pourront, dès le 11 octobre, réaliser leurs opérations postales à l'Alimenterie, dont les horaires sont les suivants :

- lundi au vendredi de 7h30 à 12h15 et de 15h00 à 18h30
- samedi et dimanche de 7h30 à midi.

Un tous-ménages sera distribué par la Poste quelques semaines avant la fermeture de sa filiale à Bercher.



Bulletin d'information de la commune d'Oppens

# Le Bagnolet

Juillet 2021

## Fête Nationale du 1<sup>er</sup> août 2021

La situation épidémiologique s'étant détendue, les Municipalités d'Oppens et de Rueyres ont décidé d'organiser à nouveau la traditionnelle fête du 1<sup>er</sup> août au refuge.

Les conditions dans lesquelles cet événement pourra se produire sont à l'heure actuelle encore incertaines. C'est pourquoi la Municipalité vous transmettra les informations relatives à cet événement le 27 juillet, par le biais du site internet et du pilier public.

Dans l'attente de vous retrouver à cette occasion, la Municipalité vous souhaite un beau début d'été !

## Guichet de l'administration et du Contrôle des habitants

Nous vous informons que la Secrétaire et Préposée au Contrôle des habitants sera en vacances du 09 au 25 juillet inclus. Pendant cette période, elle ne pourra répondre ni à vos appels ni à vos mails. En cas d'urgence uniquement, vous pouvez prendre contact avec le Municipal en charge du dicastère correspondant.

Par ailleurs, si les assouplissements des mesures anti-COVID se poursuivent, nous serons en mesure d'ouvrir à nouveau le bureau à la population dès la semaine de la rentrée scolaire. L'horaire d'ouverture du bureau vous sera communiqué par le biais du pilier public et du site internet.

## Prochaine séance du Conseil général

La prochaine séance du Conseil général a été fixée au 13 octobre à 20h15.

Nous vous rappelons que toute personne domiciliée à Oppens ayant le droit de vote au niveau communal a la possibilité de faire partie du Conseil.

## Autorités pour la législature 2021-2026

### Municipalité

(les remplaçants pour chaque dicastère figurent entre parenthèses)

| Dicastères | Coordonnées |
|------------|-------------|
|------------|-------------|

|   |  |                                    |
|---|--|------------------------------------|
| <b>Syndic</b><br>Fabien Carrard<br>(FC) | finances (EB) – ORPC (AB) –<br>SDIS (AB) – administration<br>générale (JPM) – cimetièrre<br>(AM) | f_carrard@mac.com<br>079 375 16 61 |
|---|--|------------------------------------|

### Municipaux

|                         |   |   |
|-------------------------|---|---|
| Estelle Barraud<br>(EB) | bâtiments (FC) – écoles (FC)<br>– social (FC) – églises et<br>cultes (AM) | estelle.barraud@bluewin.ch<br>079 471 35 51 |
|-------------------------|---|---|

|                             |  |                                       |
|-----------------------------|--|---------------------------------------|
| Jean-Pierre<br>Messer (JPM) | eau (AB) – éclairage public<br>(AB) – déchets (AB) | jp.messer@bluewin.ch<br>079 462 78 16 |
|-----------------------------|--|---------------------------------------|

|                        |  |  |
|------------------------|--|--|
| Andreas Bühler<br>(AB) | Epuration (JPM) – forêts<br>(AM) – chemins (JPM) | abuehler@legufrais.ch<br>079 639 87 87 |
|------------------------|--|--|

|                                |  |   |
|--------------------------------|--|---|
| Alexandre<br>Maillefer<br>(AM) | Aménagement du territoire<br>(FC) – police des<br>constructions (EB) –<br>environnement (EB) | a.maillefer@humagis.ch<br>078 658 77 00 |
|--------------------------------|--|---|

### Conseil général

|           |                  |   |
|-----------|------------------|---|
| Président | Emmanuel Barraud | emmanuel.barraud@gmail.com<br>079 628 36 42 |
|-----------|------------------|---|

|            |                 |               |
|------------|-----------------|---------------|
| Secrétaire | Valbona Fayolle | 079 103 52 71 |
|------------|-----------------|---------------|

### Au revoir et merci Madame la Syndique !

La Municipalité tient par ces quelques lignes à remercier chaleureusement Mme Laure Ravera, syndique sortante, pour les 10 années qu'elle a passées comme municipale, puis les 5 ans en tant que syndique de la commune d'Oppens.

Nous la remercions pour son engagement, sa disponibilité et son travail en faveur de notre village, un rôle qui, bien qu'enrichissant, peut parfois s'avérer difficile, voire même ingrat !

Nous lui souhaitons de savourer pleinement la liberté ainsi retrouvée.

Au revoir, Laure, et à bientôt !

### Traitement de vos questions et dossiers par la Municipalité

Afin d'améliorer la prise en charge de vos diverses demandes, seuls les dossiers ou courriers arrivés au plus tard à 12h00 le vendredi précédent la séance de Municipalité seront traités lors de la séance du lundi soir. Les dossiers, courriers ou mails qui nous parviendront après cette limite seront traités lors de la séance suivante, 2 semaines plus tard.

Ce changement permettra au Municipal concerné d'étudier chaque cas et, si nécessaire, de prendre les renseignements nécessaires avant de les présenter à la Municipalité.

### Canicule, que faire ?

Les fortes chaleurs peuvent entraîner des conséquences graves pour la santé, en particulier chez les personnes vulnérables. Les règles à observer sont :

- se protéger de la chaleur en restant chez soi et en évitant les activités physiques aux heures les plus chaudes,
- préserver la fraîcheur de la maison autant que possible en fermant les fenêtres et volets le jour et en les ouvrant la nuit,
- s'hydrater suffisamment, en buvant très régulièrement, sans attendre d'avoir soif,
- appeler le médecin traitant ou la centrale des médecins de garde en cas de malaise (0848 133 133) ou le 144 en cas de danger vital.

Nos Municipaux responsables en cas de déclenchement du plan canicule sont Mme Estelle Barraud (079 471 35 51) et M. Fabien Carrard (079 375 16 61).